



Accompagnement | Formation | Alternance



OBJECTIFS

Permet de faire reconnaître votre expérience (professionnelle, personnelle) afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle figurant dans le Répertoire National de Certifications Professionnelles.

DURÉE

24 heures de VAE dont 16 heures d'entretien individuel et 8 heures de recherches et de rédaction accompagnées.

PRÉREQUIS | ADMISSION

Toute personne, quels que soient l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation, qui justifie d'au moins 1607 (continu ou non) en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

MODALITÉ DE LA PRESTATION

En présentiel et distanciel

COÛT

1 800 euros (finançable CPF)

Indicateurs de résultats :


97% de taux de réussite (6 validation totale et 1 validation partielle) / 100% de satisfaction


7 candidats accompagnés entre 2014 et 2024


Il n'y a pas eu d'abandon au cours de ces accompagnements.

CONTACTS

 Fabienne GLOSSET-SARRASIN et Cécilia VALLOT | Consultantes

 fabienne.glosset-sarrasin@accords-majeurs.fr
cecilia.vallot@accords-majeurs.fr

 09.78.80.71.40

 Accords Majeurs Coaching Formation
7 Boulevard Rembrandt
21000 Dijon



La VAE se déroule en plusieurs étapes :

Livret 1 : Évaluation de la recevabilité de la demande

- Accompagnement pour aider le candidat à constituer les preuves (modalité facultative) et dépôt du dossier

Livret 2 : Constitution d'un dossier par le candidat qui détaille son expérience en relation avec le référentiel de certification

- Réunion d'un jury blanc, avec entretien éventuellement
- Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée lorsque cette procédure est prévue par l'autorité qui délivre la certification.
- Validation totale, partielle ou refus.



MÉTHODOLOGIE

L'accompagnement consiste à vous guider **tout au long de l'élaboration de votre dossier (livrets 1 et 2)** sur le plan de méthodologique, administratif et technique.

Un premier rendez-vous gratuit et sans engagement est fixé avec un consultant pour analyser votre demande et valider la pertinence de la démarche VAE au regard de la problématique présentée

Réalisation du Livret 1 (recevabilité)

1er entretien : accueil, contractualisation, explication de la démarche

2ème entretien : vérification du livret 1 de recevabilité

A l'issue de cet échange et après montage de votre dossier administratif et financier, l'accompagnement démarre selon le programme d'accompagnement VAE ci-après :

Réalisation du Livret 2

1er entretien : exploration des activités, compétences et emplois, en rapport avec le référentiel du diplôme visé

2ème entretien : analyse descriptive des activités, compétences et emplois

3ème au 6ème entretien élaboration du dossier par le candidat et documents de fin

7ème entretien : préparation orale au jury de certification